

## **In memoriam : Marcel Junius (1925-2018)**

Monsieur Marcel Junius, qui est décédé à Québec le 6 juin dernier, a été président de la Commission des biens culturels du Québec (devenue en 2012 le Conseil du patrimoine culturel) de 1980 à 1985. Arrivé au Québec en 1961, cet architecte et urbaniste d'origine belge a marqué le milieu du patrimoine québécois dans les diverses responsabilités qu'il a assumées, tant au sein de la fonction publique du Québec que sur la scène internationale. Son engagement envers la cause du patrimoine lui a d'ailleurs valu de devenir, en 2003, le premier administrateur public de l'État québécois à obtenir le prestigieux prix Gérard-Morisset.

Nommé directeur général du patrimoine au ministère des Affaires culturelles, en 1973, Marcel Junius a été promu ensuite conseiller auprès du président de la Commission des biens culturels, en septembre 1976, puis l'un des deux vice-présidents de l'organisme, en septembre 1978. Sous son impulsion, la Commission a entrepris une première série de tournées régionales afin de connaître les enjeux particuliers à certaines régions éloignées. Cet exercice de sensibilisation a confirmé la pertinence d'élargir la notion de patrimoine pour englober des secteurs comme l'archéologie, le patrimoine maritime, le patrimoine industriel, le paysage. Trois états de la question sur les patrimoines maritime, agricole et horticole, industriel ont ensuite été publiés pour alimenter la réflexion. Marcel Junius a été appelé à de nouvelles responsabilités, en 1985, en étant nommé président du Comité consultatif de l'environnement.

Ce passionné du patrimoine est revenu à ses premières amours dans les années 1990, en étant chargé d'organiser à Québec la XVI<sup>e</sup> Conférence générale du Conseil international des musées (ICOM), en mettant sur pied l'Organisation des villes du patrimoine mondial, dont il a été secrétaire général de 1992 à 1998, et en étant associé à de nombreuses autres initiatives : Fondation Patrimoine historique international (Canada), Première Rencontre entre le Conseil de l'Europe et la Commission des biens culturels du Québec, fondation de l'Institut Québec-Europe : un patrimoine commun.

Lors de la consultation publique sur le plan de conservation du site patrimonial de Sillery, tenue en 2013, l'ancien président de la Commission des biens culturels a en quelque sorte livré son testament en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel. Il préconisait la « conservation intégrée » comme moyen de faire fructifier le patrimoine, appelant les différents intervenants à « une collaboration entre ceux qui proviennent de l'environnement et de la culture, principalement, considérés comme « conservateurs » et les personnels des autres ministères, agences ou sociétés qui se réclament de la « planification et de la construction ». Dans l'esprit de l'urbanisme humaniste, il invitait, en outre, les responsables de l'application du plan à adopter le credo « que l'exigence de la conservation est vitale parce qu'elle est motivée par un besoin profondément humain : vivre dans un univers qui demeure familier, tout en intégrant le changement souhaitable, inévitable ».

Son engagement dans la protection des immeubles anciens allait de pair avec son intérêt pour l'architecture moderne. Sous sa présidence, le Conseil s'était d'ailleurs préoccupé de la problématique de l'insertion des nouvelles constructions en milieu patrimonial. S'il était très critique à l'égard de certaines réalisations contemporaines, Marcel Junius avait néanmoins une vision optimiste des choses et il préférait s'attacher à la beauté.

La cause du patrimoine vient de perdre l'un de ses plus valeureux soldats!

Le Conseil du patrimoine culturel du Québec

18 juin 2018